



Convention de Financement

Entre

*La République Islamique de Mauritanie
Le Programme des Nations Unies pour le Développement
Le Programme des Nations Unies pour l'Enfance*

| | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| Budget Total 2007/2008 : | 238,800 USD |
| Allocated resources: | |
| • Government: | 10,000,000 MRO (38,800 USD) |
| pour l'année 2008 | |
| • Regular | |
| • Other: | |
| ○ Donor (France) | 200,000 USD |
| • In kind contributions: | |
| • Unfunded budget: | |



UNDAF Outcome(s)/Indicator(s):

Axe stratégique 1. La bonne gouvernance est assurée dans un environnement caractérisé par la sécurité et la stabilité.
CPD Outcome : Effet 1 CPAP Gouvernance (2006-2008) : un environnement adéquat pour le développement socio – économique .

Expected Outcome(s)/Indicator (s):

Outcome : La mise en œuvre de la Convention d’Ottawa constitue une composante importante dans le respect des droits de l’homme. Elle crée un environnement stable pour la sécurité des personnes, ainsi que pour le développement économique du pays et particulièrement dans les localités affectées par les mines.

Indicateurs :

- Le nombre de mètres carrés marqué, déminé et relâché après les opérations des études techniques et de déminage.
- Le taux d’élèves, et de nomades touchés par les opérations de sensibilisation;
- Le nombre de victimes assistées et insérées dans la vie active.
- Le Nbre de personnel du PNDHD formés et engagés dans la supervision et l’exécution des opérations.....)

Expected Output(s)/Annual Targets:

- 1) Les zones sont déminées et les ERW détruits.
- 2) Des zones minées clôturées par barbelé
- 3) Des zones minées sont marquées
- 4) Les nomades et élèves des régions affectées sont sensibilisés sur le danger des mines et des zones dangereuses sont marquées.
- 5) Les champs de mines dans la LIS (zones suspectées) sont confirmés ou infirmés par l’étude technique.
- 6) Les victimes de mines sont pris en charge médicalement par le CNORF.
- 7) Les personnels du PNDHD sont formés et leurs capacités renforcées.

Executing entity: Gouvernement / Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement (PNDHD)

Sommaire

Les ressources financières de ce projet seront employées pour soutenir les trois piliers de l’action antimines mis en œuvre par le programme national de déminage humanitaire pour le développement dans le cadre du respect des obligations dictée par la Convention d’Ottawa relative aux mines antipersonnel : 1) le déminage 2) l’éducation sur le danger des mines et 3) l’assistance aux victimes et aussi le renforcement des capacités du PNDHD. Les résultats de ce projet sont 1) la confirmation ou l’infirmation des zones suspectées selon la LIS 2) le déminage des zones prioritaires selon les résultats de la LIS 3) le marquage et la sensibilisation sur le danger des mines 4) L’assistance aux victimes de mines.

Période du Programme 1 Septembre 2007-30 juin 2008

Programme Component:

Titre du projet : L’action anti-mines en Mauritanie

Project ID:

Durée du projet : 10 mois

Procédure de Gestion : DEX

Budget Total; : 238,800 USD

Allocated resources:

- Gouvernement: 10,000,000 MRO (38,800 USD) pour l’année 2008
- Regular
- Other:
 - Donor (France) 200,000 USD
- In kind contributions:
- Unfunded budget:

Approuvé pour le Gouvernement :

Yahya Ould Kebd, Ministre de la Décentralisation Et l’Aménagement du Territoire

Approuvé pour le PNUD

Narjess Saidane, Représentante résidente a.i. en Mauritanie

Approuvé pour le UNICEF

Said Al Nammari , Représentant adjoint

I. CONTEXTE NATIONAL

Le Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement (PNDHD), créé en 2006, est chargé de la coordination et de l'exécution des activités de déminage en Mauritanie. Les mines anti-personnel et les engins non explosés, au nord de la Mauritanie, continuent à être une menace pour la vie des populations locales, en particulier les nomades. Le PNUD fournit au PNDHD un appui technique pour le déminage et l'UNICEF appuie les volets d'éducation sur le danger des mines et l'assistance aux victimes.

En 2005, le Gouvernement du Canada a appuyé les activités de sensibilisation par l'UNICEF sur le danger des mines avec un montant de 236.000 USD, qui ont servi aux activités de sensibilisation sur le danger des mines dans les écoles publiques et au niveau des nomades dans les régions de Nouadhibou et de Tiris Zemmour. C'est ainsi que 160 membres d'ONG nationales ont été formés pour sensibiliser aux dangers des mines dans ces régions, touchant ainsi 10650 nomades dont 5000 hommes, 2500 enfants et 3150 femmes. En plus, 73 écoles ont été couvertes, 21.387 élèves ont été sensibilisés sur les dangers des mines, 33.000 affiches et 35.000 livrets ont été produits pour soutenir cette campagne dans les écoles. Ces fonds ont permis aussi le marquage de quatre secteurs suspectés dangereux couvrant une superficie de 2.5 kilomètres carrés.

En 2006 le Gouvernement suédois a appuyé aussi ce programme pour un montant de 190.000 USD qui a servi aux activités suivantes : Une étude sur l'impact des mines (LIS) , la réalisation de 2 études techniques dans des zones à haut risque , la sensibilisation contre le danger des mines et une étude sur les besoins de l'assistance aux victimes et le renforcement des capacités du PNDHD . Ses activités ont permis la réalisation de la LIS comme base de données à toute activités de déminage , la sensibilisation de toutes les écoles dans les wilayas affectées , le marquage par 150 panneaux constitués de fûts avec le sigle danger de mine peint selon les normes IMAS de 5,000,000 m² de zones dangereuses , la pose de six panneaux géants à l'entrée et à la sortie de Boulanouar et, au carrefour de la route de Dakhla au Maroc ainsi qu'à Inal et Tmeymichatt , la distribution de 12,000 affiches , de 5880 livrets et 3800 affiches pour la sensibilisation , la formation de 45 relais communautaires des villes de Boulanouar, Inal et Tmeymichatt, 20 guides touristiques des régions de Nouadhibou, Zouerate, la formation de 34 directeurs et enseignants des 17 écoles privées de Nouadhibou sur le dangers des mines. Cette vaste campagne a pu toucher 30560 nomades et 6500 élèves.

Aussi, l'Allemagne en 2006 a contribué à hauteur 169,000 USD dont 69,000 USD pour les activités de déminage à Tmeimichatt et 100,000 USD représentant le coût des gilets de protection et viseurs achetés et livrés par l'Ambassade de l'Allemagne au PNDHD (pour les unités de déminage humanitaire du Génie Militaire).

Le PNUD et L'UNICEF se félicitent de la bonne collaboration, , de la transparence dans les actions, de l'esprit de partenariat développé avec le PNDHD et de la compétence du staff de cette institution , qui ont permis d'atteindre ces importants résultats.

II. STRATEGIE D'INTERVENTION

Ce projet commun est mis en oeuvre par le Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement (PNDHD) en collaboration avec le PNUD et l'UNICEF. Il est lié aux résultats de l'UNDAF (1) qui sont la bonne gouvernance judiciaire et la promotion des droits de l'homme (2) il vise à atteindre le résultat d'une bonne mise en oeuvre de la convention d'Ottawa sur le déminage humanitaire.

L'action anti-mines 2007-2008 en Mauritanie est inscrite dans le Portfolio 2007 et 2008 (sous les projets opérations de déminage, Education aux dangers des mines , assistance aux victimes) de la Mauritanie dans le domaine de l'action du déminage humanitaire. Les activités de ce projet permettront de mettre en œuvre entre autres les actions de déminage, de sensibilisation et d'assistance aux victimes.

III. COMPOSANTES

Output 1. Les études techniques et les réponses EOD sont mises en œuvre

1. Les études techniques sont mises en œuvre dans les communautés classées dans la LIS avec un impact HAUT et MOYEN pour savoir :
 - Les limites des zones minées connues (zones suspects de LIS)
 - Confirmer les types de mines anti-personnel, anti-char ou les engins non explosés
 - Aider à la planification des opérations de déminage
 - Mise à jour la base de données (IMSMA)
2. La réponse EOD :
 - Détruire les ERW et les UXO dans les mêmes communautés avec un impact HAUT et MOYEN

Output 2. Déminage et clôture barbelé dans les Communautés à impact HAUT et MOYEN

1. Mise en œuvre des opérations de déminage sur le terrain, basé sur les études techniques (voir Output 1)
2. Mettre en place des clôtures barbelées pour les champs de mines anti-char en fonction des études techniques (voir Output 1)
3. Saisir des données à la fin des opérations pour mise à jour de IMSMA

Output 3. Changement du comportement des personnes dans les zones affectées par la sensibilisation sur le danger des mines et le marquage

1. Sensibiliser les familles et les élèves dans les régions affectées
2. Renforcer le marquage de toutes les zones minées PK 56 entrée en Mauritanie, Boulanouar, Inal, Tmeymichatt, points d'eau pour le passage des nomades, Zouerate et Bir avec panneaux géants
3. Renforcer les activités de sensibilisation des zones de Boulanouar, Inal, Tmeymichatt, avec les relais locaux mis en place

Output 4. Assistance et appui aux victimes

1. Organiser un atelier pour développer une stratégie nationale pour les victimes des mines
2. Prendre en charge les soins médicaux des victimes de mines à travers le CNORF
3. Mettre en œuvre de microprojets pour la réinsertion des victimes des mines

Output 5. Renforcer la capacité de PNDHD

1. Renforcer la nouvelle structure du PNDHD.
2. Assurer la formation du personnel de PNDHD dans les domaines 1) de la gestion des bases de données 2) de la planification et de l'évaluation 3) de la participation aux séminaires et conférences techniques .

IV. CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

Voir Annexe 1.

V. PROCEDURES DE GESTION

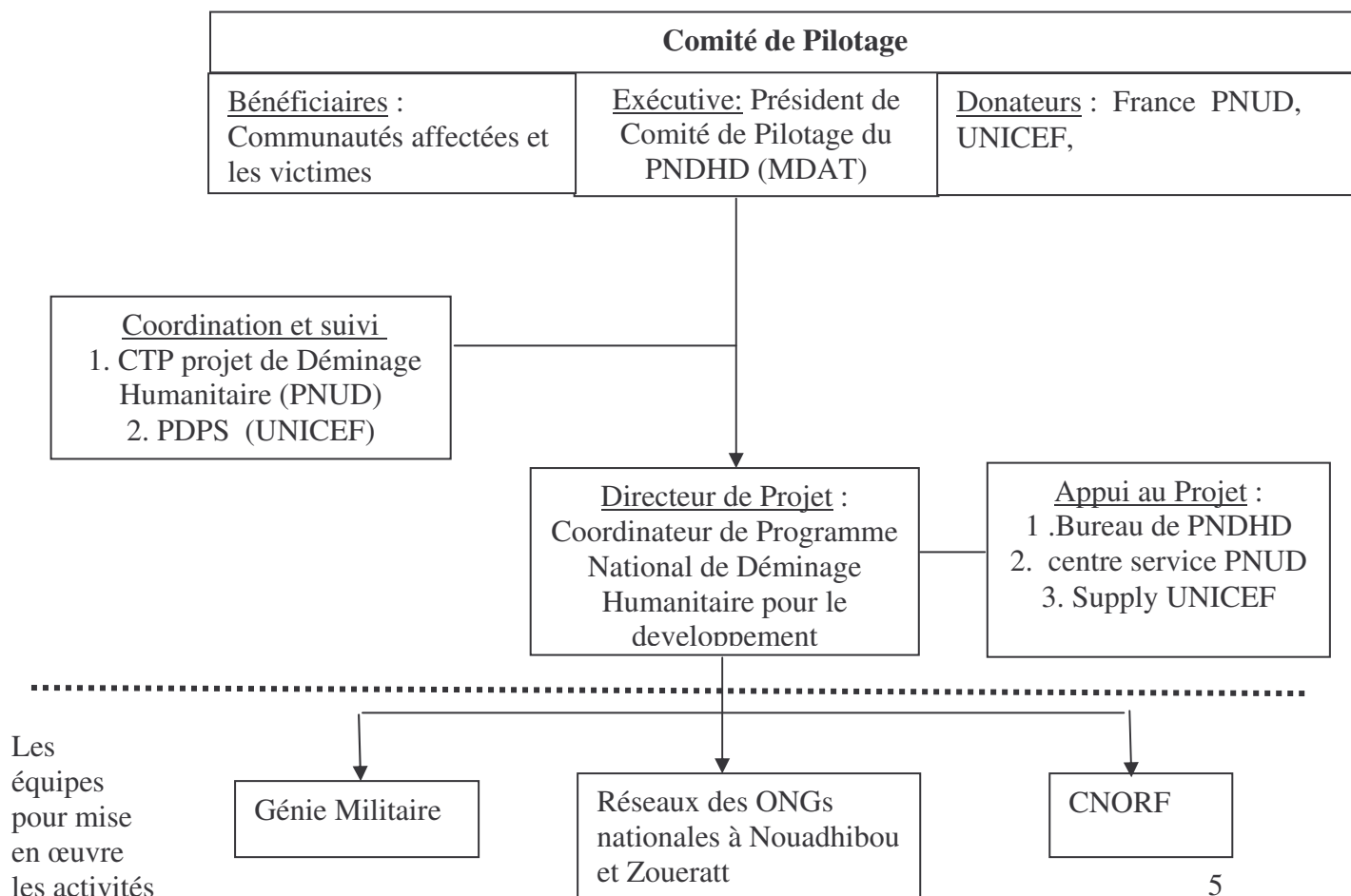
Le projet sera mis en œuvre selon la modalité d'exécution directe (DEX) en étroite coordination avec l'ensemble des partenaires impliqués.

Les mécanismes pour contrôler et commander les projets sont décrits ci-dessous :

- Le PNUD - la gestion et le contrôle des fonds seront assurés par le conseiller technique principal (CTP) du PNUD. Le PNUD suivra les activités en collaboration avec le Coordinateur de PNDHD ,et utilisera le logiciel ATLAS pour enregistrer des activités et des dépenses du projet. .
- L'UNICEF - La gestion des fonds confiés à l'UNICEF s'effectuera par une PBA du siège. l'UNICEF utilisera le logiciel PROMS pour la gestion financière du projet. Le suivi et la gestion des activités seront assurés par le programme protection spéciale dans le cadre de l'AWP 2007 et 2008
- PNDHD – Le PNDHD est chargé de la mise en œuvre de tout le programme sur le plan administratif, financier et technique en collaboration avec les services spécialisés de PNUD et de l'UNICEF. A cet effet, ordonnateur de budget, le coordinateur du PNDHD ouvrira un compte bancaire pour le programme. Il suivra également la mise en place de la contrepartie du Gouvernement Mauritanien au cours de l'année 2008 dans les meilleurs délais pour poursuivre les activités planifiées sans interruptions.

Le Directeur National du projet est le Coordinateur du PNDHD au Ministère de Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.

L'organigramme du comité de Pilotage est ainsi fixé :



Ce comité de pilotage veillera à l'harmonie des activités du programme et à sa mise en œuvre conformément aux procédures des parties contractantes.

VI. CONTEXTE JURIDIQUE

Le présent document de programme constitue l'instrument visé à l'article 1^{er} de l'accord type d'assistance de base conclu entre le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé le 19 juillet 1979.

VII. RISQUES

Les risques qui pourraient influencer l'atteinte des résultats escomptés pourraient être :

- Les changements institutionnels et / et la lenteur administrative.
- Les conditions climatiques et les caractéristiques du sol
- Les difficultés de mise en œuvre des activités du projet liées à la mise en place des fonds

VIII. SUIVI ET EVALUATION

Les actions de suivi évaluation de ce projet s'inscrivent dans le cadre du plan de suivi évaluation du Bureau du PNUD et UNICEF. Elles seront réalisées à travers :

- ✓ L'élaboration des rapports d'activités et d'exécution financière trimestriels, des comptes rendus de visites de terrain semestriels ;
- ✓ Le partage des résultats des évaluations avec l'ensemble des acteurs
- ✓ Rapport final au donateur

Par ailleurs, le PNDHD effectuera des opérations d'assurance et de contrôle qualité conformément aux normes internationales en déminage humanitaire .

Plan de suivi et de communication:

| Partenaires destinataires de l'information | | Information Requise | Responsable | Fréquence | Méthode |
|--|---|---|-----------------------|--------------------------|---------------------|
| A. | Comité de Pilotage | 1. Plan de travail annuel | • Directeur du projet | • Au démarrage du projet | • Email et courrier |
| | | 2. Plan de travail trimestriel | • Directeur du projet | • Trimestriellement | • idem |
| | | 3. Rapport d'activités et financier trimestriel | • Directeur du projet | • trimestriellement | • idem |
| | | 4. visites de terrain | • Directeur du projet | • annuellement | • idem |
| B. | siège, donateurs et partenaires nationaux | 5. Rapport d'évaluation | • Comité de pilotage | • 2 évaluations | • idem |
| | | 6. Rapport d'activités et financier trimestriel | • Directeur du projet | • Tous les trois mois | • idem |

Acronymes :

| | |
|--------|--|
| CTP | Conseiller Technique Principal |
| ERW | Engins non explosés de la guerre |
| LIS | Etude socio-économique sur l'impact des mines |
| PNDHD | Programme national de déminage humanitaire pour le développement |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| UNDAF | Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement |
| UNICEF | Programme des Nations Unies pour l'enfance |

Plan de travail annuel Année 2007-2008

| PRODUITS ATTENDUS ¹ & ACTIVITÉS DE SUIVI ² | Activités clefs/Cibles annuelles des produits <i>Énumérer toutes les activités qui doivent être entreprises durant l'année pour réaliser le produit énoncé</i> | CADRE CHRONOLOGIQUE | | | | PARTIE RESPONSABLE | BUDGET PRÉVU | | |
|---|--|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------|--------------------------|---------------|
| | | 1er trim. sep oct nov | 2e trim. déc jan fév | 3e trim. mar avr mai | 4e trim. jun jul | | Source des fonds | Description du budget | Montant USD |
| Etudes Techniques et EOD | Délimiter les champs des zones suspectes 8 communautés | X | X | X | | PNUD | France | | 36,600 |
| | Destruction des ERW(EOD) | | X | X | | PNUD | France | | 10,000 |
| | Contrôle et assurance Qualité et mise a jour IMSMA | X | X | X | X | PNUD | France | | 6,500 |
| | Sous-total | | | | | | | | 53,100 |
| Déménagement et clôture barbelé | Opérations de déminage sur le terrain | | X | X | | PNUD | France | | 40,000 |
| | Clôture barbelé | | | X | | PNUD | France | | 6,150 |
| | Contrôle et assurance Qualité et mise à jour IMSMA) | | X | X | X | PNDH | France | | 7,000 |
| | Sous-total | | | | | | | | 53,150 |
| Sensibilisation sur le danger des mines et marquage | Sensibiliser dans les régions affectées | | X | | | UNICEF | France | | 5,000 |

¹ Énoncer les produits que le programme est supposé réaliser/à la réalisation desquels le programme est supposé contribuer. Inclure les indicateurs/repères pertinents.

² Énumérer les activités de suivi telles que visites de suivi sur le terrain, missions d'appui technique, évaluations, rapports annuels sur le programme.

| | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|--|---|---|---|--|--------|--------|--------|--------------------|
| | Renforcer le marquage des zones minées | | X | X | | UNICEF | France | | 10,000 |
| | Renforcer les activités des relais locaux | | X | | | UNICEF | France | | 10,000 |
| | Cérémonie du 4 avril 2008 | | | X | | UNICEF | France | | 5,000 |
| | Sous-total | | | | | | | | 30,000 |
| Assistance aux Victimes | Atelier de concertation sur l'assistance aux victimes | | X | | | UNICEF | France | | 2,000 |
| | Appui médical aux victimes par le CNORF | | X | X | | UNICEF | France | | 13,000 |
| | Volet réinsertion et projets de micro-finances | | | X | | UNICEF | France | | 5,000 |
| | Sous-total | | | | | | | | 20,000 |
| Développement de la capacité du PNDHD | Renforcer le nouveau bureau de PNDHD | X | X | X | | PNUD | France | | 15,000 |
| | Assurer la formation du personnel de PNDHD dans les aspects la gestion des bases de données, la planification, et l'évaluation | | X | X | | PNUD | France | | 7,000 |
| | Participation à des séminaires et conférences | | | X | | PNUD | France | | 8,000 |
| | Sous-total | | | | | | | | 30,000 |
| Frais de gestion du PNUD | | | | | | | | 10,250 | |
| Frais de gestion du UNICEF | | | | | | | | 3,500 | |
| TOTAL | | | | | | | | | 200,000 USD |